

Jean-Baptiste André Godin à Henri Céard, 25 juin 1884

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 1 p. (140r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Henri Céard, 25 juin 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51548>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [25 juin 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Céard, Henri](#)

Lieu de destination Wassy (Haute-Marne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin annonce à Céard qu'il ne semble pas remplir les conditions requises pour occuper les emplois vacants de direction industrielle dans la Société du Familistère. Il lui demande s'il est prêt à accepter un emploi de dessinateur, quelles seraient dans ce cas ses prétentions salariales et il le prie de lui communiquer les moyens de se renseigner sur son passé.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise 19 juin 84

Monsieur Léard,

Les emplois auxquels nous vous présentons comme postulant exigent des capacités industrielles et administratives générales. Il s'agit de directions supérieures dans de grands établissements exploitant les appareils de chauffage et ayant ateliers de fonderie, quincaillerie, émaillerie, &c.

Vous ne me paraissiez pas réunir les conditions

nouvelles pour faire tenir l'un de ces emplois.

En accepteriez-vous un secondaire ?

Dans ce cas, veuillez me dire si nous étés desservis ?

A quelle approximation nous aspirons au salaire pour les débuts ?

Et indiquez-moi des moyens complets de référence sur votre travail.

Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités.